



**Délibération No.20-2022**  
**Actualisation des tarifs**

**Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du 14 octobre 2022**

étaient présents

au titre de l'État

- . Mme Nathalie Valleix, secrétaire générale de la préfecture, représentant Mme Martine Clavel, préfète de la Charente
- . M. Eric Lebas, directeur régional adjoint délégué Nouvelle-Aquitaine, chargé de la création et des industries culturelles Nouvelle-Aquitaine, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président
- . Mme Stéphanie Garcia, conseillère

au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Desaphy, conseiller

au titre de la Région Nouvelle Aquitaine

- . Mme Martine Pinville, conseillère régionale Nouvelle Aquitaine

Représentants du personnel

- . Mme Cerise Jouinot

Avaient donné pouvoir

- . M. Jean Philippe Martin, représentant du personnel avait donné pouvoir à Mme Cerise Jouinot
- . Mme Anne Sophie de Gasquet, personnalité qualifiée avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian
- . M. Gérard Lefèvre, maire-adjoint de la ville d'Angoulême avait donné pouvoir à M. Gérard Desaphy

Étaient excusés

- . Mme Hélène Gingast, conseillère départementale.
- . M. Olivier Balez personnalité qualifiée
- . M. Jean François Dauré, Conseiller départemental

Ont également participé à ce conseil

- . Mme Caroline Papin, conseillère patrimoine, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M. Jacques Deville, conseiller livre, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M. Frédéric De Faccio, directeur des arts et de la culture, Ville d'Angoulême
- . M. Sylvain Pothier-Leroux, responsable politique de l'image et rayonnement territorial, Ville d'Angoulême
- . M. Frédéric Vilcocq, Conseiller culture, cabinet du Président, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Arnaud Latour, directeur Général Adjoint - Proximité, Grand Angoulême
- . Mme Ludivine Jolly Rambaud, Directrice culture, Grand Angoulême

En visioconférence

. Mme Stéphanie Nazouaro Héraud, coordinatrice filière livre, Région Nouvelle Aquitaine

. M. Jean-Pierre Pagola, Parc Départemental de la Charente

Cité de la BO

M. Vincent Echot, directeur général

Mme Maria S. Chantha, directrice générale adjointe

M. Jean-Guilhem Maillard, directeur administratif et financier

Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

présents : 7

pouvoir : 3

volants : 10 (sur 15 membres)

## Délibération No. 20-2022 Mise à jour des tarifs de la Cité

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».
- Vu la précédente délibération n°29-2021 en date du 7 décembre 2021 relative aux tarifs de la Cité.

### ➤ Exposé des motifs

La Cité propose ci-après des ajouts et des modifications ponctuelles de ses tarifs applicables à compter de janvier 2023.

Les modifications sont indiquées en rouge dans le document récapitulatif ci-joint. Les autres tarifs restent inchangés.

Les modifications de tarifs concernent :

- **La hausse à 6 € du tarif réduit pour les entrées au musée,**

Le tarif réduit passe à 6 € et s'appliquera donc de manière permanente en lieu et place de l'ancien tarif réduit fixé à 5 € pour les visites du musée et de ses expositions (parcours permanent + expositions temporaires) et ce pour l'ensemble des visiteurs de la Cité (qui peuvent en bénéficier). L'idée étant de réduire l'écart existant entre le tarif plein à 10€ et l'actuel tarif réduit à 5€ soit 50% de réduction.

- **La hausse à 5 € du tarif groupe adulte pour les entrées au musée,**

Le tarif groupe adulte passe à 5 € au lieu de 4 €. Nécessité de revaloriser ce tarif qui est très attractif comparé à un tarif plein. En effet, actuellement 10 entrées au tarif groupe sont beaucoup moins rentables que 5 entrées au tarif plein.

- **La hausse à 4.50 € des tarifs spéciaux pour les groupes Offices De Tourisme (ODT),**

Le tarif groupe ODT passe à 4,50 € au lieu de 3 €. Nécessité de revaloriser ce tarif qui reste très attractif et ce même si son utilisation est à la marge.

### A noter :

Ces modifications font suite à l'augmentation du tarif plein en 2021. Il s'agit de rétablir une cohérence entre les tarifs réduits et le tarif plein.

Ces hausses de tarifs pour le musée devraient représenter un gain de recettes estimé à 9 000 € sur une année pleine (base chiffres entrées 2021).

Les autres tarifs du musée restent inchangés.

- **La baisse à 7,50 € du tarif plein pour les entrées cinéma,**

Le tarif plein passe à 7,5 € au lieu de 9 €. Mise à jour du tarif en regard aux tarifs proposés dans les autres cinémas Art & Essai et à la vétusté des salles. Conditions d'accueil moins qualitatives que les autres cinémas de l'agglomération.

- **La hausse à 4 € du tarif pour les entrées cinéma aux séances du samedi/dimanche à 11h.**

Le tarif passe à 4 € au lieu de 3,50 €. Les séances du matin bénéficient d'une affluence assez importante. Les tarifs restent inférieurs à ceux proposés dans les autres cinémas de l'agglomération.

- **La hausse à 4 € du tarif Jeune moins de 18 ans pour les entrées cinéma.**

Le tarif passe à 4 € au lieu de 3,50 €. Cela permet une harmonisation des tarifs notamment avec le tarif étudiant fixé également à 4 €.

Il s'agit pour les 3 tarifs du cinéma ci-dessus de proposer une grille tarifaire plus cohérente et en lien avec les tarifs pratiqués dans les autres cinémas de l'Art & d'Essai de la région.

- **La hausse à 3,50 € du tarif groupe scolaire pour les entrées cinéma (hors dispositifs spéciaux d'éducation)**

Le tarif passe à 3,50 € au lieu de 2,50 € pour le tarif groupe scolaire (hors dispositifs spéciaux d'éducation à l'image du type collège ou cinéma (tarifs encadrés par le CNC). Par ailleurs les établissements disposent de la possibilité de faire financer ces entrées via les dotations du Puss Culture.

- **La suppression du tarif groupes à 2,50 € pour les entrées cinéma.**

Ce tarif n'est plus utilisé.

- **La suppression du tarif Ciné pass 5 places pour les entrées cinéma.**

Ce tarif n'est plus utilisé.

#### Autres :

Les tarifs du cinéma n'ont pas évolués depuis environ une dizaine d'années. Les tarifs les plus utilisés et notamment ceux des étudiants ou des populations éloignées ou empêchées restent mesurés et inchangés.

- **La hausse du prix du loyer pour les structures hébergées dans le Vaisseau Moebius.**

Par la délibération n°9-2019 en date du 12 juillet 2019 il a été décidé la mise en place et la refacturation d'un loyer pour les structures hébergées au sein du bâtiment Moebius. Afin de limiter les impacts de cette mesure à sa mise en place, le prix du loyer n'a pas été revalorisé depuis cette date mais même que le loyer servant de base de calcul a connu plusieurs hausses successives (suivant l'indice de Référence des Loyers).

Compte tenu de ces éléments et d'une nouvelle hausse prévisible du loyer de base il est proposé une hausse du prix du loyer HT au m<sup>2</sup> des espaces mis à disposition des structures publiques ou privées hébergées par la Cité soit **un montant de 56 € HT/m<sup>2</sup>/an** contre 54 € HT/m<sup>2</sup>/an actuellement et ce applicable dès le mois de janvier 2023 (base loyer bâtiment année 2021).

- **Le maintien du prix moyen pour la participation aux charges du Vaisseau Moebius.**

La dernière hausse du prix moyen HT au m<sup>2</sup> des espaces mis à disposition des structures hébergées par la Cité dont l'école Human Academy est appliquée depuis septembre 2019 soit **un montant de 41,20 € HT/m<sup>2</sup>/an** actuellement utilisé. Depuis cette date aucune hausse n'a été effectuée.

Compte tenu de la hausse du prix des différents fluides (EDF/GDF : estimations +60%) qui est intervenue au cours de l'année 2022 le prix moyen des charges locatives sera révisé en début d'année 2023. En effet, il convient d'attendre la clôture de l'exercice 2022 pour chiffrer précisément la hausse constatée.

Les prix des contrats de maintenance pour l'ensemble des équipements devraient également connaître une hausse (+2% en moyenne).

- **Après avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**
- de valider la mise à jour des tarifs ainsi proposée conformément aux modifications indiquées ci-dessus ;

Patrick Mardikian



Le Président du conseil d'administration

### prestations documentaires/bibliothèques et musée

#### Etablissement de bibliographies thématiques (livres, articles ou sites)

- Bibliographie existante mise à jour : **50 €**
- Création d'une bibliographie : forfait de **60 €** + temps horaire de recherche

#### Prêt d'ouvrages à distance (PIB) : **7 €**

#### Tarifs sur place des photocopies ou scans

- A4 noir et blanc : **0,10 €** - A3 noir et blanc : **0,15 €**
- A4 couleur : **0,30 €** - A3 couleur : **0,50 €**

#### Fourniture à distance de photocopies ou scans d'articles

- A4 noir et blanc : **0,25 €** / A3 noir et blanc : **0,50 €**
- A4 couleur : **0,80 €** / A3 couleur : **1,20 €**

Dans le cadre d'un envoi postal, frais d'envoi à ajouter : (- de 5 copies) **1,50 €**, (de 5 à 15 copies) **2 €**, (de 15 à 30 copies) **3 €**, (de 30 à 50 copies) **5 €**. Au-delà nous consulter.

Note : certains documents ne peuvent pas être photocopiés ou scannés en raison de leur fragilité.

#### Fournitures d'images

S'il s'agit d'un usage public, le demandeur doit faire auparavant les démarches d'autorisation de reproduction. S'il s'agit d'un usage privé, le demandeur fournira une attestation précisant cet usage.

- Images numériques : - de 1,8 Mo : **10 €**, de 1,8 à 50 Mo : **20 €**, de 51 à 100 Mo : **40 €**, + de 100 Mo : **60 €**
- Gravure sur CD : **8 €** / Frais d'envoi d'un CD : **6 €** (envoi en Chronopost : **25 €**)
- Envoi via Ftp : **3 €** par tranche de 100 Mo
- Photo repérage : **2 €**

#### Prêt bibliothèque

##### Modalités de pénalités de retard

Une première lettre de rappel sera envoyée après 10 jours de retard soit par voie postale, soit par mail. Sans réponse de l'emprunteur, une seconde lettre de relance est envoyée 15 jours plus tard et bloque le prêt dans l'ensemble du réseau.

Une troisième lettre de relance est envoyée 15 jours plus tard, soit au total 40 jours de retard. Si les documents ne sont pas restitués, l'emprunteur devra payer, auprès de la pairwise départementale, le montant égal au coût de remplacement des documents, augmenté d'une amende de 8 €.

## prestations Maison des auteurs

### Participation aux charges résidents

- 150 €/an

### Photocopies et impressions n&b et couleurs

- N et B A4 : 0,04 / A3 : 0,08 €
- Couf. A4 : 0,20 / A3 : 0,40€

### Ventes fournitures auteurs (papier, CD...)

- A4 160gr : 0,01 €
- A3 160 gr : 0,02 €
- Cristal : 0,09 €
- Reliure 8 mm : 0,04 €
- Reliure 10 mm : 0,05 €

### Adhésions services non-résidents

- 15 € / an / auteur

### Adhésions collectifs

- 50 € / an / pour un collectif de 7 personnes max

## librairie

### Loi du 10 août 1981 relative au prix du livre

Les éditeurs et les importateurs doivent fixer un prix pour chaque ouvrage édité ou importé.

Le prix unique signifie que le même livre sera vendu au même prix par tous les détaillants, quelle que soit la période de l'année concernée, à concurrence toutefois de la remise légale de 5 % que tous les détaillants peuvent pratiquer.

Le détaillant est libre de faire une remise de 5 % sous la forme qui lui semblera la mieux appropriée : par escompte à la caisse, après un certain nombre ou un certain montant d'achats (cartes de fidélité), en marquant un nouveau prix à côté du prix de vente au public fixé par l'éditeur ou l'importateur ...

### Loi du 18 juin 2003 dite du "droit de prêt"

Ce taux maximal de remise qu'un fournisseur (libraire ou grossiste) pourra accorder sera plafonné désormais à 9% du prix de vente public, fixé par l'éditeur (loi de 1981 inchangée) pour tout achat réalisé par les collectivités. Les collectivités en question sont l'État, les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement, de formation professionnelle ou de recherche, les syndicats représentatifs ou les comités d'entreprise.

La librairie de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image applique les 5% de remise uniquement aux personnes qui possèdent la carte Cité **et à compter de la mise en place de la nouvelle carte Cité +, 5% aux détenteurs d'une carte Cité+, 5% de remise au-delà de 50 € d'achats avec la carte individuelle.**

Les listes ci-après, détaillent les prix de vente :

- des produits dérivés :
  - ✓ cf fichier joint
- des dvd :
  - ✓ cf fichier joint
- chèque-cadeaux de la Cité :
  - ✓ montant 20 €

## prestations de formation et participations à des conférences

**Formation** de techniciens et/ou de formateurs, bibliothécaires, acteurs culturels, animateurs, médiateurs... et **Conférences** et interventions ponctuelles lors de colloques, séminaires, festivals, tables rondes...

- **500 € HT par jour\***, par prestation d'un collaborateur de la Cité
- **300 € HT par 1/2 journée\***, par prestation d'un collaborateur de la Cité

\*frais de déplacement mission hébergement en sus.

Concernant les organismes de formation, les tarifs appliqués varient selon les grilles de ces organismes.

## Locations des expositions itinérantes de la Cité

Etude spécifique à chaque projet. Tarifs sur demande

## Dons spontanés

La Cité pourra collecter tous les dons effectués de manière spontanée par les clients/visiteurs et notamment les dons effectués en caisse par chèques, espèces, ou cartes bancaires mais également les versements effectués par virements bancaires (micro-dons, arrondis en caisse,...). La Cité assure la gestion et l'utilisation des fonds perçus mais pourra faire appel à un ou plusieurs prestataires extérieurs pour la collecte et le traitement des dons.

## locations des espaces

	tarifs HT	horaire ≤ 3h	1/2 journée ≤ 5h	journée ≤ 10h	repas cocktail	conditions du forfait	
						période de validité – hors jours fériés et sous réserve de disponibilité	matériel, mobilier, personnel
salles de projection, de conférence	salle Nemo	250 €/h	860 €	1 500 €		lundi > vendredi - 8h > 17h30	1 technicien en régle, pause déjeuner minimum 1 h pour les prestations journée
	salle Laloux	100 €/h	300 €	500 €			mobilier et matériel présentés sur les fiches techniques de chaque salle
salles de réunion, de conférence, de réception de cours	Médiation (Musée) forfait		200 €	200 €		mardi > vendredi - 8h > 18h	1 technicien pour installation et lancement
	Auditorium (Musée)		250 €	500 €			mobilier et matériel présentés sur les fiches techniques de chaque salle
	Rabier (Musée) forfait		150 €	150 €			
	Gascigny et St Ogan (Vaisseau) forfait		150 €	1 500 €			lundi > vendredi - 8h > 18h
	Chronoscopie (Vaisseau)		250 €	450 €			étude spécifique à chaque projet
Librairie (forfait)			90 €				
autres espaces Vaisseau Moebius et musée	Galerias et hall de réception, etc.				250 €		étude spécifique à chaque projet
Vaisseau Moebius	New Factory (forfait)			500 €			
Vaisseau Moebius	Table à dessin (forfait)			450 €			
prestations	frais de personnel (sécurité, technique, maintenance, entretien...)	frais facturés pour les prestations n'entrant pas dans le cadre du forfait (dépassement horaire, besoin technique spécifique, gardiennage, service ménage...) 45 € HT par heure, toute 1/2 heure commencée étant facturée 250 € HT la journée pour forfait technicien supplémentaire Test technique : forfait 250 € HT					

En dehors de la prestation forfait toute demande fait l'objet d'une étude. La Cité se réserve le droit d'un geste commercial (indiqué sur devis).

Des prestations complémentaires type : café d'accueil, reportages dessinés, ateliers BD, ... feront l'objet de devis et de tarifs spécifiques.

**Remise fidélité** : 20% valable sur une 2<sup>nd</sup>e location et suivantes effectuée(s) dans l'année civile d'une 1<sup>ère</sup> prestation

Remise bureau des congrès, office tourisme du pays d'Angoulême : 7%

**Conditions particulières**: membres du pôle image (entreprises, écoles...),

Magell, GrandAngoulême : remise 25% collectivités

membres de l'EPCC : 1 salle gratuite par an puis remise 50%

Les remises ne sont pas cumulables, la remise la plus favorable au client est appliquée. Elles sont valables uniquement sur le tarif de mise à disposition de la salle, non sur les prestations.

## participation aux charges de bâtiment :

Total surface vaisseau Moëbius : 5632 m<sup>2</sup>

### CHARGES LOCATIVES

A partir du 1er sept. 2019		depuis janvier 2017	
centre de coûts	Coût m <sup>2</sup> annuel	centre de coûts	Coût m <sup>2</sup> annuel
232 016 €	41,20 €	225 259 €	40,00 €

### Exemple application :

occupations actuelles

m <sup>2</sup> occupés	Total h.t. annuel	Total h.t. mensuel*
------------------------	-------------------	---------------------

Human Academy (niv. 0,5 et 1)	558	23 004 €	1 917 €
-------------------------------	-----	----------	---------

## participation loyers bâtiment :

Le loyer annuel pour les espaces occupés par des tiers dans le Vaisseau Moebius, charge qui vient en complément de la participation aux charges locatives, est de **54 € HT par an par m<sup>2</sup> occupé** (délibération n°19-2019).

## Tarifs applicables à partir de **janvier 2023**

Désignations	à partir de <b>janv 23</b>	commentaires
<b>Cartes cité</b>		
Carte cité individuelle	15,00 €	Avantages : musée, expositions gratuits ; accès cartes cinéma, prêt biblio, en illimité, remise 5% librairie, invitation vip, conférences
Carte cité moins de 18 ans	Gratuit	
Carte cité duo	22,00 €	
Carte cité étudiants Grand Angoulême	7,50 €	
Carte cité CE et collectivités	7,50 €	
Carte cité partenaire	7,50 €	
Carte gratuite		
Carte cité scolaire et para-scolaire (1)	100,00 €	accès musée gratuit, prêt malles pédo., ateliers 3 €/enfants, visites commentées 2,5€/enfants (minimum 8pers.), 5% librairie
<b>Entrées - musée + expositions</b>		
Plein tarif	10,00 €	
Tarif réduit	<b>6,00 €</b>	étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, seniors de + de 60 ans, carte famille nombreuses, carte invalidité et accompagnant, pass éducation, carte Cezam, carte maison des artistes, partenaires, pass privilège gîtes de France
Gratuit	Gratuit	moins de 18 ans, minima sociaux, accompagnateur groupe + de 10 pers. (dans la limite de 1 pour 10), carte Icom et Icomos, abonnés de la Cité, AMBD, carte presse, guide conférencier, auteurs BD, 1er dimanche du mois sauf juillet/août, carte culture, pass Paris première, étudiants de l'EESI
<b>Expositions temporaires - Tarif spécial</b>		
Plein tarif	5,00 €	
Tarif réduit	3,00 €	étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, seniors de + de 60 ans, carte famille nombreuses, carte invalidité et accompagnant, pass éducation, carte Cezam, carte maison des artistes, partenaires, pass privilège gîtes de France
Gratuit	Gratuit	moins de 18 ans, minima sociaux, accompagnateur groupe + de 10 pers. (dans la limite de 1 pour 10), carte Icom et Icomos, abonnés de la Cité, AMBD, carte presse, guide conférencier, auteurs BD, 1er dimanche du mois sauf juillet/août, carte culture, pass Paris première, étudiants de l'EESI
Tarif "groupe adulte"	<b>5,00 €</b>	à partir de 10 pers. (attention mini 10 personnes facturées en cas de désistement)
Billet couplé musée+cinéma	10,00 €	
Pass Musées	10,00 €	billet combiné pour 3 Musées

Visites guidées - ateliers		
Visites guidées	5,00 €	tout visiteur et - de 18 ans
Visites guidées - abonnés scolaires et para-scolaires	2,50 €	
Ateliers	6,00 €	tout visiteur et - de 18 ans
Ateliers - abonnés scolaires et para-scolaires	3,00 €	
Stage BD 1 journée	12,00 €	
Stage BD 2 jours	24,00 €	
Stage BD 3 jours	40,00 €	
Stage 1 semaine	70,00 €	
Cours BD annuel	180,00 €	Cours BD : tarif réduit pour les centres sociaux et culturels et partenaires identifiés
Cours BD annuel tarif réduit	150,00 €	Remboursement partiel au prorata de la période si interruption des cours
Visite du musée avec mise à disposition d'1 guide conférencier	60,00 €	en complément d'1 entrée groupe
"Mon petit patrimoine" (bibliothèque)	Gratuit	mon petit patrimoine chrono (réservé aux scolaires) mon petit patrimoine numérique mon petit patrimoine atelier
"Mon petit patrimoine découverte" (abonnés scolaires)	Gratuit	
Prestation goûter (jusqu'à 15 enfants)	30 €	En sus prestation atelier ou visite
Prestation goûter (de 15 à 30 enfants)	50 €	
Cinéma		
Plein tarif	7,50 €	
Tarif réduit	6,00 €	apprentis, demandeurs d'emploi allocataires du RSA, familles nombreuses, cartes sénior cartes cezam, séances cinémômes : adulte accompagnant un ou plusieurs enfants, personnes en situation de handicap
Tarif réduit étudiant	4,00 €	
Séance samedi/dimanche 11H adulte	4,00 €	
Tarif jeune (- 18 ans)	4,00 €	
Tarif avant première (préachat)	3,50 €	
Supplément relief	Gratuit	
Supplément relief ciné pass	Gratuit	
Ciné pass 10 places, abonnés cartes cité	50,00 €	
<del>Ciné pass 5 places abonnés cartes cité</del>	<del>28,00 €</del>	
Opération nationale « Festival Cinéma Télérama »	4,00 €	
Festival Film Court pour séance individuelle	2,50 €	
Opération nationale prix Jean Renoir Lycéens	4,00 €	
Opérations «Restau. du cœur»	3,50 €	

Opération, « Festival film Francophone » Pass 10 films	25,00 €	
Opération, école et cinéma (tarifs département)	2,00 €	
Opération, collège et cinéma (tarifs nationaux)	2,50 €	
Opération, lycéens au cinéma (tarifs nationaux)	2,50 €	
Tarifs scolaires hors dispositifs locaux et nationaux	3,50 €	
Tarifs séances spéciales groupes + de 10 personnes	2,50 €	{centres sociaux, centres aérés,...}
Accompagnateur	Gratuit	
Ciné-gouters	6,00 €	en complément d'une entrée ciné au tarif jeune
Tarif courts métrages	3,50€ et 4,00€	3,50 € jeunes - 18 ans et 4 € tarif par adulte accompagnateur
Tarif spécial (réouverture cinéma)	5,00 €	opération tarifaire exceptionnelle pour la réouverture du cinéma suite à la fermeture subie dans le cadre de la crise sanitaire Covid19
<b>Conférence(s) (master class...)</b>		
Plein tarif	5,00 €	
Tarif réduit	4,00 €	
Accompagnateur	Gratuit	
<b>Autres</b>		
Courant 3D pass	12,00 €	
Courant 3D entrée	3,50 €	
Courant 3D scolaire	2,50 €	
Evènements (Murder party, Escape game, ...) tarif 1	15,00 €	
Evènements (Murder party, Escape game, ...) tarif 2	9,00 €	
Evènements (Murder party, Escape game, théâtre d'impro...) tarif 3	5,00 €	

### tarifs groupes ODT/CDT

<p><b>visite libre (avec introduction à la visite)</b></p> <p>+ de 10 personnes</p>	<p>+ au choix</p>	<p><b>options visites accompagnées (durée 1h)</b></p> <p>Forfait groupe 1 guide pour 25 personnes.</p>	<p><b>option visite diaporama (durée : 1h)</b></p> <p>forfait groupe 1 guide pour 50 à 78 pers.</p>
<p>4 € par pers.</p>		<p>30,00 €</p>	<p>30,00 €</p>
<p>ODT/CDT 4,50 € par pers</p>			

Possibilité d'augmenter la capacité d'accueil en doublant ou la durée ou le nombre de guide : 30 euros supplémentaires